Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DIRECTIVE 97/24/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

du 17 juin 1997

relative à certains éléments ou caractéristiques des véhicules à moteur à deux ou trois roues

(JO L 226 du 18.8.1997, p. 1)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) nº 168/2013 du Parlement européen et du Conseil du 15 janvier 2013	L 60	52	2.3.2013

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1997L0024:20131211:FR:PDF